

Accident de car sur la RN 12 : le chauffeur évoque « un trou noir total »

Le chauffeur de car, blessé dans l'accident survenu sur la RN 12 à Gandelain, mercredi 31 mai, remercie les parents d'élèves inquiets pour sa santé, après son malaise au volant.

GANDELAIN

Il repasse en boucle le déroulé des événements, tentant de comprendre ce qui est arrivé mercredi 31 mai sur la commune de Gandelain, près d'Alençon.

Son car a eu un accident, sur la RN 12 : sept lycéens ont été blessés et lui-même a été transporté à l'hôpital d'Alençon.

« Aucune alerte »

Michel Bossé est conducteur de car scolaire. Âgé de 62 ans, ce chauffeur a pris sa retraite voilà deux ans, mais avait repris une

activité chez Transdev, « pour m'occuper en attendant que ma femme soit aussi à la retraite ».

Ce mercredi matin, il avait, comme d'habitude, quitté le dépôt au volant de son car à 6 h 25 et, à 7 h 05, il repartait de Pré-en-Pail pour rejoindre Alençon et y déposer les 26 lycéens qu'il transportait.

Seulement, quelques kilomètres plus loin, en sortant de la section 2X2 voies, le car est venu taper le

talus de l'autre côté de la route avant de traverser à nouveau la chaussée pour percuter le rail de sécurité et s'immobiliser dans le fossé : le conducteur venait de faire un malaise.

Sept lycéens ont été légèrement blessés. Michel, lui, s'en sort avec une vertèbre cassée.

« Je n'ai eu aucun signal, aucune alerte, aucun problème de santé », résume Michel Bossé. « Je ne me souviens de rien, le trou noir total, c'est terrible. Quand j'ai repris connaissance, les pompiers étaient à mes côtés. Je pense que les enfants avaient déjà été évacués du car. »

L'émotion dans sa voix est palpable, neuf jours après les faits.

« On a évité le drame »

Inlassablement, il cherche une explication à son malaise, « mais tous les examens faits à l'hôpital sont bons ».

Il ajoute : « Quand j'ai repris connaissance, j'ai compris qu'il s'était passé quelque chose de grave. J'ai tout de suite eu très peur pour les enfants. On a vraiment évité le drame. »



Michel Bossé se sent mieux après son accident de car, qui a fait sept blessés par les lycéens qu'il transportait.

Hospitalisé jusqu'au samedi suivant, Michel Bossé a reçu le soutien de nombreux parents d'élèves. Il ne le cache pas : cela lui a fait du bien ! « Des parents ont en effet contacté mon employeur pour prendre de mes nouvelles, je tiens à vraiment les remercier et leur dire que je vais bien. »

S'il sait qu'il n'a commis aucune

faute, il se sent malgré tout responsable. « J'ai beaucoup culpabilisé. J'ai tellement eu peur pour les enfants... C'est une responsabilité que de les transporter. » Il souhaite à ces adolescents « du courage ».

Deux semaines avant l'accident, il avait donné sa démission. « Je ne reverrais pas ces jeunes à la rentrée... Une rencontre amicale pourrait être organi-

sée par mon employeur. Cela me ferait plaisir de les voir », murmure Michel.

Peut-être que certains pourront ainsi lui expliquer ce qu'il s'est passé quand il a perdu connaissance, combler ces quelques minutes dont il ne garde aucun souvenir.

● Nathalie LEGENDRE

« On ne lui en veut pas »

Rudy, 15 ans, est élève au lycée Alain. Il était à bord du car, le jour de l'accident. Installé au fond, il se souvient que le car s'est déporté, « mais j'ai cru qu'on doublait un autre véhicule ». Puis, ce fut le premier choc contre le talus, et le second de l'autre côté de la chaussée. Tout est allé très vite.

« Quand tout le monde a repris ses esprits, on est tous sortis par l'avant. Des témoins de l'accident nous ont aidés. » Il a bien vu que le chauffeur était inconscient, « mais je pensais qu'il était blessé à cause de l'accident ».

Souffrant des cervicales, Rudy a été conduit à l'hôpital, d'où il est ressorti quelques heures plus tard.

Lui et ses amis sont unanimes : « on pense tous que ce n'est pas la faute du chauffeur, on ne lui en veut pas ».



MG4.

Compacte électrique garanti 7 ans.⁽³⁾



À partir de

249 €

TTC /mois⁽¹⁾

LLD 48 mois - 1^{er} loyer ramené à 0€. Bonus écologique 7 000€ déduit⁽²⁾

SANS APPORT

EUROPE AUTOMOBILE 📍 **PARC LONDEAU CERISÉ** ☎️ **02 52 56 62 40**

Garantie 7 ans ou 150 000 km. Détails et exclusions sur www.mgmotor.fr

Modèle présenté : MG4 Luxury 64 kWh MY2022 avec option peinture Fizzy Orange. 1^{er} loyer de 7 000 € TTC ramené à 0 € après déduction du Bonus Écologique de 7 000 € (sous conditions)⁽²⁾ suivi de 47 loyers de 349 € TTC.

(1) Exemple pour une MG4 Standard 51 kWh MY 2022 neuve hors option en Location Longue Durée sur 48 mois et 40 000 km. 1^{er} loyer de 7 000 € TTC ramené à 0 € après déduction du Bonus Écologique de 7 000 € (sous conditions)⁽²⁾ suivi de 47 loyers de 249 € TTC. (2) Bonus Écologique de 5 000 €, éventuellement augmenté de 2 000 € (sous conditions de revenus selon Décret n° 2022-1761 du 30/12/2022).

Offre réservée aux particuliers, valable pour tout contrat de location signé entre le 01/04/2023 et le 30/06/2023 dans la limite des stocks disponibles et dans le réseau participant, sous réserve d'acceptation par CA Consumer Finance, loueur dont Sofinco est une marque, SA au capital de 554 482 422 €, 1 Rue Victor Basch - CS 70001 - 91068 MASSY Cedex, 542 097 522 RCS Evry. Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 008 079 (www.oriass.fr). Ce financement en Location Longue Durée n'est pas soumis à la réglementation du crédit à la consommation. Conditions sur mgmotor.fr

Prix TTC excluant les frais de mise à la route valables dans le réseau participant et dans la limite des stocks disponibles. Détails et conditions sur mgmotor.fr

Consommation électrique (min. max.) Gamme MG4 (wh/km) WLTP : 160-170. Règlement 2018/1832. Valeurs au 22/08/2022 susceptibles d'évolution. Plus d'informations sur le site www.mgmotor.fr

Pensez à covoiturer, #SeDéplacerMoinsPolluer

Groupe-Legrand.fr